

Verreries Ariège

Un verrier natif d'Ille et Villaine à la verrerie de Pointis en 1840

Olivier GONDRAN

La nouvelle verrerie de Robert de Lafregeyre déplacée en 1840¹ à une centaine de mètres de la partie agglomérée de Pointis par François, Jean et Henry de Robert de Lafregeyre associés à Jean-Pierre de Robert Bousquet n'a pas permis d'enrayer le déclin de cette ancienne industrie forestière alors concurrencée par de grandes verreries industrielles chauffées au charbon et bien desservies. L'enquête de 1848² montre qu'alors les verreries de Pointis ne fonctionnaient que 3 à 4 mois par an.

Les nombreux verriers de la famille devaient rechercher d'autres verreries pour exercer leur art. La durée de plus en plus courte des campagnes dans les verreries forestières conduisait les verriers à l'itinérance passant d'un établissement à l'autre. On rencontre en ce début du XIX^{ème} siècle dans les verreries des départements des Landes et de la Gironde des de Robert, de Grenier, de Verbizier dont certains sont originaires de l'Ariège.

Les passeports à l'intérieur³

Les archives départementales des Landes conservent certains « passeports à l'intérieur » concernant la commune de Sore⁴, siège de verreries⁵. Ces passeports permettent de connaître le parcours professionnel de quelques verriers.

C'est ainsi que l'on peut suivre Simon de Verbizier-Latour⁶ dans les années 1832-35 : né à Ste Croix Volvestre (Ariège) le 2 juin 1800, il demeure à Bordeaux en septembre 1832, il va de Ste Croix à Aignan (Gers) en octobre 1832, pour retourner à Ste Croix en décembre 1832, il part pour Fabas (Hte-Garonne) en avril 1833 puis revient à Ste-Croix en juin 1833 pour repartir à Sore en juillet 1833. En 1834 et 1835 il demeure à Sore, il retourne en août 1834 et en septembre 1835 à Ste Croix.

Etienne Mayent verrier à Pointis en 1840

Etienne Mayent⁷ est né en 1809 à St Sulpice des Landes (département d'Ille et Villaine) d'un père meunier. Il est mentionné comme habitant Mercenac (Pointis) dans le passeport qui lui a été délivré en avril 1840 par le maire, François de Robert de Lafregeyre⁸ pour circuler de Mercenac à Ilhet (Ilhet, Htes Pyrénées). Au verso, le passeport indique qu'il est parti de Ilhet pour Bordeaux en juillet 1840, puis de Gradignan (commune de l'agglomération de Bordeaux) pour Sore en mai 1841. Un autre document le domicilie à Sore et l'autorise à se rendre à Clérac (Charente-Maritime).

Toutes les destinations mentionnées dans ces passeports : Ste Croix, Aignan, Fabas, Sore, Pointis, Ilhet, Clérac, sont le siège de verreries en difficulté. L'enquête de 1848 mentionne à propos de Pointis que « le profit le plus certain est pour les ouvriers salariés ». Ces verreries disparaîtront avec le siècle ; en attendant, les verriers vont d'une verrerie à une autre pendant des périodes de campagne de plus en plus courtes .

¹ Cf C125 (mai 2020) : *Les verreries de Pointis de la fin du 17^{ème} au nouvel établissement de 1840.*

² Cf C128 (décembre 2021) : *La verrerie de Pointis en 1848.*

³ Le passeport intérieur est rendu obligatoire par le décret du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795), qui précise que *nul ne peut quitter le territoire de son canton ni voyager sans être porteur d'un passeport*. Cette législation, complétée par les décrets du 18 septembre 1807 et du 11 juillet 1810, reste en vigueur jusqu'aux alentours de 1860.

⁴ AD40 E dépôt 307 E Supplément 1437/13i2 Sore Passeports 1815-1842.

⁵ La principale verrerie de Sore a été fondée en toute fin du XVIII^{ème} siècle par Henri de Nogues Moncaud. A sa mort elle est exploitée par son épouse Jeanne de Verbizier Latrane, puis par leur gendre. En 1830, Auguste Bourdin a créé une deuxième verrerie à Sore.

⁶ Cf C123 (mai 2014) : *Eusèbe Peyrat et Simon de Verbizier-Latour, verriers dans les Landes.*

⁷ Etienne MAIGNAN (orthographe de l'acte de naissance) né le 9 février 1809 à St Sulpice des Landes . AD35 cote : 10 NUM 35316 518.

⁸ Par ailleurs responsable de la verrerie de Pointis

(P. I.)

POLICE GÉNÉRALE
DU ROYAUME

Passé-port
à l'Intérieur
valable pour un an.

DÉPARTEMENT
de l'Orne

SOUS-PRÉFECTURE
de Hérigny

COMMUNE
de Merunac

Registre
N°

SIGNALEMENT.

Agé de 29 ans
taille d'un mètre
— 85 — centimètres
(— pieds — pouce),
cheveux Châtain clair
front bas
sourcils Châtain
yeux rous
nez gros
bouche moyenne
barbe Châtain
menton rond
visage ovale,
teint coloré

SIGNES PARTICULIERS.

Signature du Porteur:

E. Masseret



Passé-port à l'Intérieur,
valable pour un an.

Nous Maire de la Commune
de Merunac

Invitons les Autorités civiles et militaires à laisser passer et
librement circuler de Merunac département
de l'Orne — à Hérigny — département
de l'Orne.

Le Sieur Mayent Étienne,

profession de Verrier
né à St-Julien de Landes département d'Ille & Vilaine
demeurant à Merunac (Orne)

et à lui donner aide et protection, en cas de besoin.

Déclaré sur le dépôt d'un passé-port formé

Fait à Merunac le 18 avril 1840

Le Maire de Merunac



E. Lafayette

Pris du Passé-port DEUX FRANCS.